

Le paiement des pensions des Chemins de fer belges passe de HR Rail au Service Pensions (communiqué de presse – 16 décembre 2020)

À partir du 1^{er} janvier 2021, HR Rail transmet le paiement des pensions des Chemins de fer belges au Service fédéral des Pensions.

La ministre des Pensions Karine Lalieux, le Vice-Premier ministre et ministre de la Mobilité Georges Gilkinet, le Service fédéral des Pensions et HR Rail sont heureux d'annoncer l'aboutissement de ce projet de simplification administrative.

Les citoyens multiplient de plus en plus les expériences professionnelles, passant parfois par plusieurs employeurs, plusieurs métiers, plusieurs statuts. Dès lors, les dossiers de pension se **complexifient**. Il devient d'autant plus important que toutes les informations concernant les dossiers de pension soient **centralisées** et **consultables** en un point unique.

Après le transfert de l'attribution des pensions des Chemins de fer en 2017, le transfert de leur paiement constitue la dernière étape dans la centralisation de la gestion du dossier de pension des pensionnés des Chemins de fer. Au final, ceux-ci recevront un **paiement unique**, à une **date unique**, par un **mode de paiement unique**, pour l'ensemble de leurs pensions.

Grâce à l'**excellente collaboration** entre HR Rail et le Service Pensions, la transition s'effectuera en douceur à partir de janvier 2021 pour les **46 500** pensionnés concernés.

Simplifier la vie et le dossier pension des pensionnés des Chemins de fer

Le Service Pensions et HR Rail ont veillé à ce que le transfert soit transparent pour les usagers : les pensionnés n'ont aucune démarche à faire.

Le transfert de la gestion des paiements n'a aucun impact sur le montant des pensions.

Les personnes qui reçoivent plusieurs pensions belges verront désormais ces dernières rassemblées en un **paiement mensuel unique**. La **date de paiement** sera soit identique, soit avancée dans le mois. Au final, le citoyen pourra s'adresser à un **interlocuteur unique** pour son dossier de pension : le Service Pensions.

Grâce au rassemblement des données, chaque pensionné des Chemins de fer pourra consulter son dossier de pension en ligne sur **mypension.be**, notamment pour suivre ses paiements et sa correspondance.

Début décembre, les pensionnés concernés ont été informés de ces changements par un courrier et au travers des différents canaux de communication des deux organismes. En plus des canaux habituels, le site spécial **www.mapensionhrrail.be** a été mis en ligne pour répondre aux éventuelles questions, de même qu'un petit film expliquant le transfert de manière plus ludique.





Après un dernier paiement par HR Rail fin décembre, les pensionnés concernés recevront, en janvier, un second courrier reprenant le détail du montant de leur(s) pension(s).

"Il est toujours plus simple pour le citoyen d'avoir un point de référence et un interlocuteur unique pour une thématique unique. C'est désormais le cas pour les pensionnés des Chemins de fer belges comme pour les autres, et c'est une étape importante que nous franchissons aujourd'hui. Au-delà des aspects pratiques, donner à chaque pensionné, ou futur pensionné, un point de référence unique où trouver toute l'information de manière claire et précise est un enjeu essentiel pour permettre à tous de gérer pension et carrière en parfaite intelligence" précise la ministre des Pensions Karine Lalieux.

HR Rail reste le partenaire pour les avantages spécifiques

Les spécificités des Chemins de fer sont conservées. HR Rail restera l'interlocuteur pour tous les **aspects spécifiques** liés aux Chemins de fer belges : RailCare, les facilités de circulation, le Service social, la rente d'accident du travail ou de maladie professionnelle, les demandes d'indemnité de funérailles et Rail Facilities.

Les **points d'accueil** organisés par HR Rail seront maintenus.

Pour le Vice-Premier ministre et ministre de la Mobilité Georges Gilkinet : *"Avec ce transfert, le paiement futur des pensions des cheminot·e·s est assuré de façon durable, dans les meilleures conditions et la garantie de leurs droits. Et c'était pour moi l'essentiel. Il est réjouissant de constater la collaboration efficace entre HR Rail et le Service Pensions, dans la perspective de faciliter la vie des citoyens. À partir de janvier, le train « pensions » sera sur les rails et je m'en félicite."*